

2LER

E.U.R.L. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 16 rue Henri Desgrange - 75012 PARIS

R.C.S : 821 304 979

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/06/2024

au siège social,
Le 30/06/2024,
à 18 Heures

Madame Natacha HADDAD, détenant 100 parts sociales,

Associé unique de la société 2LER, société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 Euros.

En présence de Madame Natacha HADDAD gérante.

Il est établi une feuille de présence signée par les personnes présentes à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique, ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

L'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Il a été donné lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- L'ordre du jour comporte les résolutions suivantes :

Décision n° 1

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 38 649,08 Euros**.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir un **bénéfice de 38 649,08** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **71 774,90** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **110 423,98** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **110 423,98** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 110 423,98 Euros

Décision n° 3

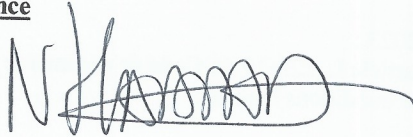
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

La gérance




BELMA et Associés
Cabinet d'Expertise-Comptable
2, rue Villabon - 75003 PARIS
Tél : 01 48 04 84 37
SIRET : 418 902 100 0024 - APE 741 C

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 30/07/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	16 038	11 404	4 634	2,68	9 115	5,24
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 147		5 147	2,97	5 147	2,96
TOTAL (I)	21 185	11 404	9 781	5,65	14 262	8,20
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	39 792		39 792	22,97	16 848	9,68
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 318		5 318	3,07	6 459	3,71
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2		2	0,00	2	0,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	115 265		115 265	66,54	133 406	76,66
Charges constatées d'avance	3 075		3 075	1,78	3 046	1,75
TOTAL (II)	163 451		163 451	94,35	159 761	91,80
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	184 637	11 404	173 232	100,00	174 023	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 30/07/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	0,58	1 000	0,57
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100	0,06	100	0,06
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	71 775	41,43	53 982	31,02
Résultat de l'exercice	38 649	22,31	35 655	20,49
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	111 524	64,38	90 737	52,14
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	4 775	2,76	6 999	4,02
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 057	0,61	224	0,13
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 723	17,74	49 668	28,54
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	495	0,29	919	0,53
. Organismes sociaux	1 094	0,63	717	0,41
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 867	5,12	5 316	3,05
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 469	8,35	8 307	4,77
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	29	0,02	8	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	200	0,12	11 128	6,39
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	61 708	35,62	83 285	47,86
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	173 232	100,00	174 023	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 30/07/2026

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	351 895		351 895	100,00	284 790	100,00	67 105	23,56
Chiffres d'Affaires Nets	351 895		351 895	100,00	284 790	100,00	67 105	23,56
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					12 000	4,21	-12 000	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			13 333	3,79	5	0,00	13 328	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			365 228	103,79	296 795	104,22	68 433	23,06
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			78 813	22,40	83 167	29,20	-4 354	-5,23
Impôts, taxes et versements assimilés			17 191	4,89	13 019	4,57	4 172	32,05
Salaires et traitements			165 465	47,02	125 742	44,15	39 723	31,59
Charges sociales			51 644	14,68	26 420	9,28	25 224	95,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 481	1,27	4 466	1,57	15	0,34
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			2	0,00	1	0,00	1	100,00
Total des charges d'exploitation (II)			317 595	90,25	252 815	88,77	64 780	25,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			47 633	13,54	43 980	15,44	3 653	8,31
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			117	0,03	145	0,05	-28	-19,30
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			117	0,03	145	0,05	-28	-19,30
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-117	-0,02	-145	-0,04	28	19,31
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			47 516	13,50	43 835	15,39	3 681	8,40

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 30/07/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	8 867	2,52	8 180	2,87	687	8,40
Total des Produits (I+III+V+VII)	365 228	103,79	296 795	104,22	68 433	23,06
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	326 579	92,81	261 139	91,70	65 440	25,06
RÉSULTAT NET	38 649	10,98	35 655	12,52	2 994	8,40
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|--------|
| • Installations techniques : | 5 ans |
| • Matériel et Outillage Industriels : | 5 ans |
| • Installations Générales : | 10 ans |
| • Mobilier : | 4 ans |
| • Matériel de bureau et Informatique : | 3 ans |

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti) / du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks/ sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.